



Ville de Lewarde

BUDGET PRIMITIF 2026 **Note synthétique de présentation**

Préambule

Il vous est ici présenté synthétiquement les informations essentielles jointes au budget primitif afin de vous permettre d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité, universalité, et équilibre.

En période électorale, le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, Monsieur le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 janvier de l'année civile.

Le budget d'une collectivité est étroitement lié aux besoins et aux aspirations exprimés par sa population, des possibilités financières et de l'évolution démographique. La préparation des budgets locaux est un moment essentiel de la vie des collectivités territoriales. Il est nécessaire d'en maîtriser toutes les étapes, afin de conduire le processus de manière optimale et d'éviter les écueils juridiques. Le budget obéit à des règles de présentation fixées par des maquettes et doit respecter un calendrier d'élaboration précis.

Le budget est divisé en deux sections : **fonctionnement et investissement**. Chaque section est partagée en deux postes : **recettes et dépenses**. **Les dépenses et les recettes doivent être équilibrées**. De plus, le document doit reprendre les résultats financiers antérieurs.

I- Contexte national et international

Le budget primitif 2026 de la commune de Lewarde s'inscrit dans un contexte économique international et national marqué par de fortes incertitudes et des tensions persistantes.

Au niveau international, le ralentissement de la croissance, les lourdes tensions géopolitiques et l'instabilité des marchés énergétiques continuent de peser sur les équilibres économiques.

À l'échelle nationale, ces facteurs se traduisent par une inflation encore sensible, une pression accrue sur les finances publiques et des ajustements réguliers des politiques budgétaires de l'État.

Dans ce cadre, les collectivités territoriales sont directement impactées, tant par l'évolution de leurs charges que par celle de leurs ressources. La commune de Lewarde n'échappe malheureusement pas à ces contraintes.

II- Contexte local

La baisse drastique des recettes issues de la fiscalité locale constatée en 2025 a fortement affecté les marges de manœuvre financières de la collectivité (pour rappel, - 280 311€).

Cette diminution, encore prévue cette année à hauteur de 140 000€, continue de peser sur l'équilibre budgétaire et nécessite une vigilance accrue dans la gestion des finances communales.

Dans ce cadre, l'élaboration du budget primitif doit toujours et plus que jamais concilier rigueur budgétaire et nécessité de répondre aux besoins croissants des administrés, notamment en matière de services publics, d'infrastructures et de développement durable.

Une gestion efficiente des ressources locales et une optimisation des sources de financement seront essentielles pour garantir un équilibre budgétaire tout en soutenant le dynamisme économique et social de la commune.

C'est dans cet environnement contraint que les élus sont appelés à examiner et à se prononcer sur le budget primitif 2026.

III- Les emprunts communaux en 2026

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Annuité</u>
Emprunt 1	25 057.07 €	6 701.92 €	31 758.99 €
Emprunt 2	10 206.64 €	2 425.72 €	12 632.36 €
Emprunt 3	53 187.58 €	22 508.43 €	75 696.01 €
Emprunt 4	20 000.00 €	9 950.61 €	29 950.61 €
Pour 2026	108 451.29 €	41 586.68 €	150 037.97 €

IV- Les taux d'imposition

Proposition de taux pour l'année 2026 : Pas d'augmentation des taux communaux

2026	Taux communaux	Bases prévisionnelles	Montants
Taxe foncière bâtie	25,90% + intégration du taux départemental de 19,29% = 45,19%	1 709 000	772 297 €
Taxe foncière non bâtie	85,36%	25 100	21 425 €

Taxe d'habitation	19,60%	22 500	4 410 €
TOTAL			798 132 €

Il vous est fourni en plus du présent document l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes locales directes locales pour 2026.

V- Reprise des résultats 2025 et élaboration du budget primitif 2026

A- Section de fonctionnement 2025

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant, dont les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

1- Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Réalisé
13	Atténuations de charges	81 740.97 €
70	Produits et services	126 356.13 €
73	Impôts et taxes	132 548.63 €
731	Fiscalité locale	880 486.54 €
74	Dotations et participations	716 890.53 €
75	Autres produits gestion courante	25 206.92 €
77	Produits exceptionnels	8 284.23 €
78	Reprises sur provisions	1 000.00€
TOTAL	Recettes	1 972 513.95 €

2- Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Réalisé
11	Charges à caractère général	629 214.73€
12	Charges de personnel	949 327.04 €
14	Atténuations de produits	73 797.00 €
42	Opération d'ordres de transfert entre section	710.00 €
65	Autres charges gestion courante	267 852.50 €
66	Charges financières	51 695.40 €
67	Charges spécifiques	2 400.00€
68	Dotations aux provisions	289.05€
TOTAL	Dépenses	1 975 285.72 €

Les recettes auxquels nous soustrayons les dépenses affichent un montant déficitaire de – 2 771.77€.

B- Section d'investissement 2025

La section d'investissement recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent, entre autres, les subventions versées par l'Etat, la Région, le Département, ainsi que la capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

1- Les recettes d'investissement

Chapitre	Article	Réalisé
40	Opération d'ordres de transfert entre section	710.00 €
10	Dotations fonds divers et réserves	543 311.38 €
13	Subventions d'investissement	230 778.38 €
21	Immobilisations corporelles	1 020.00€
TOTAL	Recettes	775 819.76 €

2- Les dépenses d'investissement

Chapitre	Article	Réalisé
16	Remboursement d'emprunts	99 788.78 €
20	Immobilisations incorporelles	37 484.40 €
21	Immobilisations corporelles	534 355.56 €
TOTAL	Dépenses	671 628.74 €

Les recettes auxquels nous soustrayons les dépenses affichent un montant excédentaire de 104 191.02 €.

C- Etat des restes à réaliser

Les restes à réaliser sont des dépenses et/ou des recettes engagées par la commune mais non réalisées au 31 décembre 2025.



Ville de Lewarde
Restes à réaliser
Dépenses engagées mais non réalisées et recettes non recouvrées

Dépenses		
Lieux	Motifs	Montant
	Réhabilitation du GS AMO - TO n°2: assistance à la passation des contrats de travaux	7 680,00 €
	Elaboration du plan local d'urbanisme	6 900,00 €
	Frais d'études (topographie, SPS, CT...)	34 398,00 €
	Embellissement des plaques - Palissade du parking de l'école	7 000,00 €
	Maîtrise d'œuvre - Travaux de réhabilitation de l'école	81 273,62 €
	Cimetière - Alimentation électrique des portails	5 879,72 €
	Salle des fêtes - Travaux de couverture à l'entrée de la salle	10 373,29 €
	Eclairage public - Rue des Bleuets	1 788,00 €
	Eclairage public - Rénovation 2025	59 631,60 €
	TOTAL	214 924,23 €

Recettes		
Lieux	Motifs	Montants
	Subvention départementale - ADVB 2023 - Réhabilitation groupe scolaire	75 000,00 €
	Subvention départementale 2024 - Voirie rue des Bleuets et rue de l'Egalité	53 317,00 €
	Subvention départementale 2024 - Eclairage public - Diverses rues	24 716,00 €
	TOTAL	153 033,00 €

Solde des restes à réaliser		Montants
	Dépenses	214 924,23 €
	Recettes	153 033,00 €
	Solde	- 61 891,23 €

Le Maire
 Alain BRUNEEL



D- Reprise des résultats 2025 pour l'élaboration du budget primitif 2026



Ville de Lewarde Fiche de calcul du résultat prévisionnel - BP 2026

Résultats 2025		
	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	1 972 513,95 €	775 819,76 €
Dépenses	1 975 285,72 €	671 628,74 €
Total	-2 771,77 €	104 191,02 €
Résultat net de l'année 2025 (Sans reprise des résultats antérieurs)		
		101 419,25 €

Affectation des résultats au budget primitif 2026

Section de fonctionnement	Montant
Résultat 2025	-2 771,77 €
Résultat antérieur 2024	758 193,17 €
Résultat à affecter	755 421,40 €

Section d'investissement	Montant
Résultat 2025	104 191,02 €
Résultat antérieur 2024	-245 288,18 €
Résultat cumulé	-141 097,16 €

Reste à réaliser en investissement	Montant
Recettes non recouvrées	153 033,00 €
Dépenses engagées	214 924,23 €
Résultat cumulé	-61 891,23 €

Solde d'exécution	
Section d'investissement	-141 097,16 €
Reste à réaliser	-61 891,23 €
Total - Besoin d'affectation au 1068	-202 988,39 €

Affectation du résultat de fonctionnement	
Résultat à affecter	755 421,40 €
RI - Solde d'exécution - 1068	- 202 988,39 €
RF - Excédent de fonctionnement - 002	552 433,01 €

DI - 001 -Solde d'exécution section d'investissement reporté	141 097,16 €
--	--------------

VI- Budget primitif 2026

A- Section de fonctionnement

Cf. tableaux fournis recettes (tableau E1) et dépenses de fonctionnement (tableau E2).

Ci-après, entre autres, les subventions associatives prévues sont reprises dans le tableau (tableau D).



Subventions associatives
Budget primitif 2026



Nom de l'association	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
Amicale laïque	520,00 €	
Balade canine	170,00 €	
Bibliothèque pour tous	2 000,00 €	
Boule joyeuse lewardoise	470,00 €	
Stretch'attitude	430,00 €	
Comité d'animation lewardois	10 100,00 €	5 258,49 €
Confrérie du clos Saint Rémi	310,00 €	
Couture et aide à la couture	170,00 €	
Culture et liberté	2 000,00 €	500,00 €
Club de catch	170,00 €	
Dojo club lewardois	1 770,00 €	1 207,56 €
Du képi au casque	300,00 €	200,00 €
Marcher bouger Lewarde	250,00 €	
Anciens combattants AFN	500,00 €	
Koukiri comédie	170,00 €	
Milites Nothi	170,00 €	230,00 €
Mon hopital, ma santé, ma bataille	0,00 €	
APE les mascottes	330,00 €	
Les géants de Lewarde	200,00 €	
Les jardiniers	350,00 €	
Les houllières et billons	190,00 €	
Les sangliers	190,00 €	
Peinture sur soie	330,00 €	
Ping-pong club lewardois	3 010,00 €	
Société de chasse	250,00 €	
Syndicat d'initiative	510,00 €	
FC minier football	1 000,00 €	500,00 €
Union sportive lewardoise - Gym	1 890,00 €	1 000,00 €
Vélo club	170,00 €	1 700,00 €
Pour les lewardois, un nouvel élan	170,00 €	
Slam&co	170,00 €	1 000,00 €
Sous-Total 1	28 260,00 €	11 596,05 €

Resto du cœur	150,00 €	
Secours populaire	150,00 €	
Episol	200,00 €	
AFM Téléthon	150,00 €	
Institut d'histoire sociale CGT du Douaisis et environs	200,00 €	100,00 €
ADEVAM (Association de défense des victimes de l'amiante)	200,00 €	
Sous-Total 2	1 050,00 €	100,00 €
TOTAL	29 310,00 €	11 696,05 €
		41 006,05 €

B- Section d'investissement

Cf. tableaux fournis recettes (tableau F1) et dépenses d'investissement (tableau F2).

Les dépenses d'investissement proposées sont reprises dans le tableau suivant :

BUDGET PRIMITIF 2026 - INVESTISSEMENTS PROPOSES		
Lieux	Objets	Estimation TTC
Groupe scolaire	Réhabilitation du GS AMO - TO n°3 Assistance au suivi de chantier et réception	24 960,00 €
	Travaux	547 563,05 €
Diverses rues de la ville	Travaux suppression berline et marquage	13 100,00 €
	Travaux de diverses réfections	6 462,00 €
	Vidéoprotection	93 483,18 €
Services techniques	Achat d'une tondeuse	2 200,00 €
Cimetière	Achat d'un colombarium	15 000,00 €